



Contribution des Poissons Roses au grand débat national

Comment revitaliser le lien entre élus et citoyens ?

La crise des Gilets Jaunes souligne les limites de notre système démocratique.

Notre société est malade et sa cohésion sociale s’effrite. Il ne manque pas d’analyses sur le sujet et chacun d’expliquer les fractures entre ceux qui habitent les métropoles, les banlieues ou les territoires ruraux et de disserter sur le pourquoi et le comment. Nous portons collectivement le poids de notre histoire partagée, les erreurs que nos anciens ont sans doute faites en ratant l’intégration des jeunes issus de l’immigration, en reléguant des territoires dans des zones de second intérêt. L’essentiel est de reconstruire une image positive de notre pays, de donner de la fierté d’être français et d’encourager chacun à réaliser ses rêves. Revivifier la démocratie autour de projets communs en est un des aspects les plus essentiels.

Les Poissons Roses proposent plusieurs réformes, dans l’esprit de l’ouvrage « Faire (re)naître la démocratie ». Nous soulignons leur cohérence d’ensemble.

1° Adapter le processus démocratique. Se faire élire tous les cinq (ou six) ans et revenir devant les électeurs n’est plus adapté au rythme de nos vies quotidiennes, ni aux aspirations des citoyens. Cinq étapes doivent scander un processus destiné à concerner les habitants, de telle sorte qu’ils s’approprient les décisions. Ces cinq étapes, mentionnées dans l’ouvrage pré-cité, sont :

1. La délibération, qui ouvre le processus, manifeste la volonté des élus et donne la direction proposée et le sens de la mesure envisagée.
2. L’élaboration, qui traduit un travail de co-production et permet l’information des citoyens, leur formation et la prise en compte de leurs compétences et de leurs avis.
3. La décision, qui relève des élus.
4. L’implication, qui vise à la bonne mise en œuvre de la décision par l’association des citoyens.
5. Le compte-rendu, qui assure un retour d’information.

L’ensemble de ce processus¹ peut intégrer des dispositions trop souvent encore inusitées comme le référendum d’initiative populaire, la mise en place de budgets participatifs, l’appel à l’initiative citoyenne. Ceci est possible pour de petites comme de grandes collectivités, selon des modalités adaptées, bien entendu. L’objectif est susciter le goût des projets communs. Les exemples alsaciens et parisiens en attestent.

¹ Pierre Rosanvallon identifie pour sa part une démocratie d’Autorisation, une démocratie d’Exercice et une démocratie d’Efficacité

Nous préconisons le référendum d'initiative citoyenne pour des dossiers locaux (communaux, départementaux ou régionaux). Nous mesurons trop les limites et les instrumentalisation des référendums nationaux. Soit ils tournent en plébiscites, soit les gens ne répondent pas à la question posée, soit ils sont manipulés.

2° Renouveler les acteurs. Deux axes majeurs s'imposent : associer au processus l'ensemble des acteurs et traiter enfin le statut de l'élu.

Le processus doit faire appel à tous les acteurs : aux habitants (en veillant à ce ne pas reconstituer une caste de « bien-informés »), aux élus et à leurs collaborateurs, enfin aux partenaires associatifs, institutionnels et socio-économique. Cette troisième catégorie fait référence aux corps intermédiaires. Notre pays souffre d'une monopolisation par les notables des corps intermédiaires. Dans une démocratie active, ces corps sont essentiels. Ils doivent se soucier de l'intérêt général, être désignés et renouvelés de façon transparente, rendre des comptes. Il est vain de prétendre revitaliser le processus démocratique sans modifier les corps intermédiaires et la prise en compte de leurs avis.

Le statut de l'élu est un dossier-clé. Pour les Poissons Roses, **être élu est une mission essentielle qui doit être exercée pour un temps limité. Ce n'est pas une profession.** Cela induit de nombreuses conséquences :

- Chacun doit pouvoir être élu (actuellement moins de 6% des députés sont issus des catégories sociales « ouvriers et employés » quand ces deux catégories représentent la moitié de la population active française)². Ceci suppose une formation adéquate pour les postulants.
- Il doit être interdit de cumuler plusieurs mandats.
- Il convient de limiter à deux le nombre de mandats identiques successifs.
- L'élu doit avoir un parcours professionnel sécurisé, sans avantage particulier pour les membres de la fonction publique.
- L'élu doit être rémunéré de façon convenable. Ne soyons pas populistes. Ayons des élus bien payés et moins nombreux.

Nous sommes conscients que cette réforme majeure prendra du temps. Mais elle est essentielle.

² « Faire (re)naître la démocratie » p 73